

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MH. les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]

M. MATRAS

APPROUVE

ROCHEFORT S/MER le 23 Novembre 1960

LE SOUS PREFET

signé: J. VOCHEL

Pour copie conforme
Mairie de Royan, le 25 Novembre 1960

Pr le Maire
l'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]

M. MATRAS

Compt. 11/60
compt. 28.11.60

Département de la
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

VILLE de ROYAN

Réunion du 28 Octobre 1960

OBJET :

Honoraires d'Avocat

M. de Font Reaulx

Le vingt huit Octobre 1960, à 20 h 30, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses réunions à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 24 Octobre.

60.006

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU, LAMOUÉ BISCAYE, MOUCHOT, LANUSSE, FOUGET, GUILLAUD, MONGRAND, LAMOUÉ, FLAHAUT BERLAND, FONTANILLE, ETCHEBER, REIX, Melle FOUCHE, NARTEAU, GACNET, Guy MENANT, BOUCHET, BUJARD, GALLAND, BÉTOUS

Excusé : M. Massé

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. le Dr Bétous ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. de Font Reaulx est intervenu pour la ville dans la procédure de référé intentée par la Société des Casinos de Royan, à la ville, devant le Président du Tribunal de Grande Instance de Saintes le 27 Juillet 1960.

Il présente une note d'honoraires s'élevant à 1.000 NF

Le Conseil Municipal

Vu la note d'honoraires présentées par M. de Font Reaulx
Vu l'avis de la Commission des Finances

décide

- de mandater à M. de Font Reaulx, avocat à Paris, 59, rue de Babylone à Paris 8^e CCP Paris 1780.60, la somme de 1.000 NF à titre d'honoraires pour la procédure de référé intentée contre la ville par la Société des Casinos de Royan, le 27 Juillet 1960.

- que la dépense sera mandatée ch XXXVII - Art. 14 " Construction du Casino Municipal "

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Royan, le jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]

M. MATRAS

APPROUVE

ROCHEFORT S/MER le 23 Novembre 1960

LE SOUS PREFET
signé: J. VOCHEL

Pour copie conforme
Mairie de Royan, le 25 Novembre 1960

Pr le Maire
l'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]

M. MATRAS